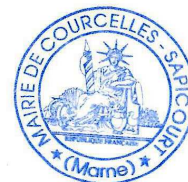


**COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT**Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 28 février 2019.**

Par suite d'une convocation en date du 14 février 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Pierre CARRE, Michel BACARISSE, Xavier CULEUX. Philippe LEVEAUX, Thierry PROLA.
présents	8	Absents excusés : Grégoire MAZZINI qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN
votants	9	Secrétaire de séance : Jean MICHEL.
Délibération n°	7/2019	

Objet : ACHAT ET POSE D'UN RADAR PEDAGOGIQUE.**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité****DECIDE** l'achat d'un radar pédagogique auprès de la société ELAN CITE. Ce radar sera installé rue Laurent Lainé. Cet achat sera imputé en section d'investissement.**DECIDE** de déposer auprès du Conseil Général une demande de subvention au titre des amendes de police.**AUTORISE** le maire à signer le devis pour l'achat d'un radar pédagogique, à déposer la demande de subvention auprès du conseil général.**CHARGE** le maire de signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 28 février 2019Le Maire,
Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 4 mars 2019